



montéleger  
à l'abri du  
**Château**

n°11 - Nov./Déc. 2017



Meilleurs Vœux  
2018



**DÉCEMBRE**  
**AMBIANCE AU RENDEZ-VOUS !**



**EDITO** P3/4

**JEUNESSE** P5/8

Périscolaire / Le sous des écoles  
Conseil Municipal des Jeunes  
Le collège de Beaumont / L'actualité de l'IME

**ENVIRONNEMENT** P9/10

Urbanisme / Raccordement postal  
Chasse / Planter... Semer...

**CULTURE** P11

L'Orangerie / Les Clévos

**VIVONS SPORTS** P12/15

Tennis Club / Pétanque  
Entente beaumonté léger  
Us Véore XV  
Bambou / GVA

**LOISIRS** P16

Club de l'espérance / Bridge Club  
Canatavioure / Atelier Couture

**CULTE** P16/17

Paroisse St-Martin

**SOLIDARITÉ** P18/19

Drôme Ukraine / Monbeausel  
Mucoviscidose

**SERVICES** P20/21

Les Pompiers / Le Conciliateur  
Hôpital Drôme Vivarais

**VIVONS MONTÉLÉGER** P22/23

Accueil des nouveaux arrivants  
Comité des Fêtes  
Les Commémorations

**ÉTAT CIVIL** P23

**AGENDA** 4 DE COUV



## EN PLEINE CONFUSION !

Il y a de quoi en perdre son latin ! Les dernières réformes fiscales et financières sont telles qu'il est difficile pour chacun de s'y retrouver sans un solide exercice mental.

\* \* \* \* \*

Prenons par exemple l'impôt sur la fortune qui ne peut manquer de nourrir notre perplexité :

Avec une incontestable logique pour les uns, en exonérant de l'ISF la minorité des plus riches qui deviennent de ce fait encore plus riches, le gouvernement affiche clairement une politique que l'on peut qualifier de "droite" ; si bien que l'on aboutit à une situation singulièrement paradoxale selon laquelle l'ISF qui n'était prévue à l'origine que pour les très grosses fortunes, n'en dispense finalement que celles-ci.

D'autres au contraire avec une logique non moins contestable considèrent qu'en maintenant l'ISF pour une majorité de patrimoines immobiliers pourtant plus modestes, le Pouvoir fait une politique que l'on peut qualifier de "gauche".

On peut faire les mêmes observations à propos de la flat tax appliquée aux valeurs mobilières et aux assurances-vie qui diminue la contribution des plus fortunés pour augmenter celle de ceux qui le sont moins, comme par exemple les retraités !

La même confusion identique peut s'appliquer à la décision d'exonérer de la taxe d'habitation 80 % des contribuables locaux pour la maintenir pour 20 % d'entre eux. Un sondage qui vaut ce qu'il vaut, indique que les contribuables se félicitent de cette décision qui semble favoriser les moins riches.

Ne soyons pas dupes ! Que cache réellement cette générosité soudaine ? Et comment ne pas se poser un certain nombre de questions ?

- Comment l'Etat qui croule déjà sous le poids d'une dette colossale et qui réduit ses dotations aux communes, peut-il sérieusement garantir dans la durée, le remboursement à l'euro près aux communes, de taxes d'habitation qui pour certains déjà ne la paient pas en raison de leurs faibles revenus ?
- Comment peut-on exclure que l'Etat qui prend en charge un impôt local ne soit pas contraint de le compenser par une augmentation de l'impôt national ? Et c'est d'ailleurs ce qu'il s'est empressé de faire par une augmentation conséquente de la CSG qui frappe presque tout le monde. Il ne faut pas oublier que cette CSG a été inventée, il y a plus de 20 ans, pour équilibrer les comptes de la sécurité sociale au taux de 1 % pour atteindre aujourd'hui le taux exorbitant de 17 %.
- Pour 20 % des citoyens qui vont continuer à payer la taxe d'habitation, cet impôt local va devenir un véritable impôt national dès lors que ce sont les habitants de certaines communes qui vont régler la note d'autres communes.
- Et le plus grave, c'est le coup très dur porté aux communes en les privant du prélèvement d'une ressource indispensable à leur autonomie fiscale et administrative et en retirant à leurs habitants le contrôle de proximité qu'ils peuvent exercer sur le budget local.



MONTÉLÉGER - A L'ABRI DU CHÂTEAU  
Directrice de publication : Marylène PEYRARD  
Photos - droits réservés  
Conception graphique - Maquette :  
Claire B. - Imprimerie Portoise  
Impression : IMPRIMERIE PORTOISE  
Tirage : 750 exemplaires

Il n'y a qu'un pas à franchir pour dire que cette décision d'exonération est non seulement un cadeau illusoire mais plus encore un cadeau empoisonné. Elle fait d'ailleurs suite à une série de réformes territoriales, qui à l'exception de la loi Defferre de 1983, n'ont cessé de réduire les compétences des communes pourtant, cellules de base de la démocratie.

Pour arriver à leurs fins, rien de plus facile pour les représentants de l'Etat de dire que :

- ce sont les communes qui dépensent trop ; alors que chacun sait que c'est l'Etat lui-même qui est responsable de 80 % de la dette publique ;
- qu'il y a un trop grand nombre d'élus municipaux ; alors que la majorité d'entre eux ne reçoit aucune indemnité; chacun sait que c'est l'Etat lui-même, qui en privant les assemblées législatives de tout ancrage territorial, en interdisant aux maires d'être candidat à un mandat parlementaire, a favorisé le gonflement du nombre d'élus.

Cette offensive tout azimut contre la décentralisation, contre l'autonomie des collectivités locales et même contre le pouvoir législatif, ne devrait laisser personne indifférent : parce que dans une démocratie réelle, la délégation du pouvoir s'effectue normalement de la base vers le sommet, à partir de la commune comme cellule de base de la démocratie et à partir de la fonction législative, source première de la gestion publique.

Alors qu'aujourd'hui, on assiste impuissant à une délégation du pouvoir qui s'exerce du sommet vers la base ; sans se dévoiler véritablement au public, c'est ce qu'en terme choisi, on appelle : la verticalité.

L'expérience historique devrait pourtant nous révéler vers quelle inquiétante dérive peut nous conduire une telle verticalité. Et c'est pourquoi il n'est pas vraiment souhaitable de voir s'installer une assemblée nationale prépondérante animée par un parti majoritaire entièrement dévoué au pouvoir exécutif avec un effacement complet de tous les contre-pouvoirs nationaux et locaux.

\* \* \* \* \*

C'est ce qui fait qu'à notre niveau, il nous paraît plus que jamais indispensable de soutenir avec détermination le principe constitutionnel de libre administration des communes par elles-mêmes ; d'autant plus que la commune n'est pas seulement la structure administrative la plus proche de la population mais qu'elle constitue en même temps un espace public qui, par sa dimension et son originalité historique et géographique, est le lieu par excellence de la convivialité et de la solidarité entre ses habitants.

A ce sujet, nous sommes heureux de saluer la parution sous la signature de Monsieur François Baroin, Président de l'Association des Maires de France, d'une très intéressante histoire des villes et des villages qui exprime l'heureuse diversité traditionnelle d'un pays dont la vitalité et la créativité sont le produit du terroir avant d'être celles du pouvoir central.

Bonnes Fêtes à tous.

*Marylène Peyrard,*  
Maire de Montéleger



## La rentrée scolaire 2017/2018 s'est très bien passée.

127 enfants inscrits cette année répartis sur 5 classes plus la classe unique de l'IME avec 6 élèves et 2 éducatrices.

Nous avons pu revenir à la semaine de quatre jours après consultation des parents et, à la demande du conseil d'école.

Les TAP ont été supprimés mais la municipalité a pris en charge deux intervenants qui animeront les séances pendant les horaires de classe avec l'enseignante : un professeur de tennis second degré Yves Rossard et une animatrice chant choral Christine Degoy qui interviendra pour la fête des écoles au mois de juin.

Nous avons pu conserver le poste à temps plein de Denise Decugis coordonatrice du périscolaire. Elle aura en outre la responsabilité de la mise en place du nouveau portail Internet et surtout la gestion d'une régie créée cette année par la municipalité afin de faciliter tous les règlements. Elle se tient comme d'habitude à la disposition des parents sur rendez-vous ou tous les matins aux heures prévues.

Au niveau de la cantine, nous avons mis une personne supplémentaire pour la restauration des plus petits car certains d'entre eux ne sont pas complètement autonomes. Ce nouveau service a été créé l'an dernier pour quelques enfants ; le nombre d'inscrits a triplé cette année.

À titre indicatif, nous avons servi au total au mois de septembre et octobre 2137 repas ce qui fait une moyenne par semaine de 306 repas.

Nous restons aussi très vigilants sur les travaux d'entretien concernant le groupe scolaire, quant à la mise en conformité nous sommes en train de la terminer. Nous essayons aussi d'être le plus réactif possible avec le service technique afin de régler tous les petits problèmes d'aménagement ou de réparation à la demande de la directrice et de l'équipe pédagogique.

Comme nous l'avons proposé 2 délégués des parents d'élèves seront bien sûr invités à chaque réunion de la commission scolaire municipale.

Je souhaite à tous les enfants mais aussi aux parents de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Paul Fontaine  
Premier adjoint  
Responsable de la commission scolaire

## Le sou des écoles

Nous souhaitons commencer cette rentrée en remerciant toutes les familles qui ont participé à nos manifestations, Madame Damey, la directrice, qui s'implique beaucoup dans l'association, ainsi que l'équipe enseignante qui participe activement à nos manifestations.

Nous remercions la Mairie de Montéleger pour son aide financière et la gratuité de la salle des fêtes, ainsi que le Comité des Fêtes pour son soutien logistique.

Comme les années précédentes nous organiserons, au cours des prochains mois, des actions et des manifestations au bénéfice des enfants de notre école.

La prochaine date à retenir est le samedi 27 janvier 2018 à 18 h pour notre Loto qui aura lieu à la salle des fêtes de Montéleger. A ce titre tous les lots que vous voudrez bien nous offrir seront les bienvenus (bons d'achats, denrées non périssables, jouets ...).

Vous avez la possibilité de les déposer à l'école auprès des enseignants.

Nous proposerons, avant les vacances de Noël, une vente de calendriers avec des photos originales des enfants.

La Fête des Fleurs, organisée par la mairie le 1<sup>er</sup> mai, sera pour vous l'occasion de venir acheter, sur notre stand, de quoi fleurir vos balcons et jardins et aménager votre potager. Enfin, nous vous inviterons, au début du mois de juin, à déguster notre fameuse paëlla à emporter.

Nous vous rappelons que les bénéfices résultant de nos manifestations et actions servent à financer le matériel pédagogique et les sorties scolaires de nos enfants.

Les membres du Sou souhaitent une très bonne année scolaire à tous les enfants et d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les montélegeois.

[sdemonteleger@gmail.com](mailto:sdemonteleger@gmail.com)

Le Sou des Ecoles





## Conseil Municipal des Jeunes : de nouvelles élections

Parce qu'il s'agit d'un véritable lieu d'apprentissage individuel et collectif, le CMJ apporte en plus aux jeunes, une connaissance des institutions et de la vie locale grâce à sa collaboration et participation avec les élus municipaux, les associations et la vie du village.

Par leurs engagements, leurs projets, le CMJ favorise des moments de convivialité et d'échanges.

- Le CMJ permet l'expression de leurs besoins et la concrétisation de leurs projets
- Le CMJ permet l'accès à la responsabilité et à l'autonomie
- Le CMJ favorise la formation des jeunes à la citoyenneté

Des élections partielles ont eu lieu pour élire des jeunes de CE2 (Coline BARD, Léna BLACHE, Zélie BONNET, Salomé LABEDAN et Rose FONTAINE) afin qu'ils puissent compléter le conseil municipal actuel.

Au cours de la soirée a lieu l'élection du nouveau maire (Clarisse CARLE) ainsi que de ces 3 adjoints (Flávio PAPA, Anouck GIROUD, Maëlys PAPA)

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux élus.

*Stéphanie Mollard, adjointe*



## Collège de Beaumont lès Valence

### Vivre et réussir ensemble au collège Marcelle Rivier

Situé sur la commune de Beaumont-lès-Valence, le collège Marcelle Rivier accueille pour sa première rentrée, 392 élèves dont une vingtaine de jeunes Montélegeois. Ils sont répartis en cinq classes de 6<sup>ème</sup>, 2 classes de 5<sup>ème</sup>, 4 classes de 4<sup>ème</sup> et 3 classes de 3<sup>ème</sup>. Parmi eux, les élèves de l'unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) sont scolarisés dans quatre classes de 6<sup>ème</sup> et une classe de 5<sup>ème</sup>. Les langues qui y sont étudiées sont l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, ainsi que le latin. Le collège est aussi un lieu d'apprentissage de la vie en commun. On y insiste sur le respect : respect de soi, respect des autres, respect des règles, respect des biens. L'équipe du collège Marcelle Rivier soucieuse de faire réussir au mieux les élèves, met tout en œuvre pour permettre à chacun d'entre eux de développer ses compétences, en alliant bienveillance et exigence.

## L'Actualité de l'IME Adapei 26 "les Colombes"

L'IME Adapei 26 "Les Colombes" est toujours très actif pour les 92 enfants qu'il accompagne : en juin dernier, plus de 200 personnes s'étaient réunies à l'ombre des grands arbres du site pour fêter la fin de l'année scolaire sur des airs de flamenco.

De nombreux supports éducatifs, artistiques, sportifs, créatifs, thérapeutiques (balnéothérapie, snoezelen, médiation animale) pédagogiques et techniques sont proposés aux enfants à partir de l'âge de 6 ans jusqu'à 20 ans. Notre intervention favorise et soutient la construction du projet de chaque enfant dans le cadre d'un accompagnement spécialisé. L'IME est attaché à l'ouverture vers l'extérieur et particulièrement à la vie du village.

Au cours de l'année écoulée, les enfants ont réalisé avec l'enseignante spécialisée, une maquette 3D du village de Montéleger, avec la mairie, l'école, le stade... Les enfants ont été très heureux de pouvoir la présenter en juin dernier à Mme Marie-Laurence Nicolas, conseillère municipale. Une exposition commune sur l'archéologie a réuni les enfants de l'IME et ceux de l'école primaire autour de deux archéologues.

Pour cette année scolaire, les adolescents de l'IME devraient pro-

poser leur aide aux enfants de l'école primaire pour la construction d'un petit potager autour d'un projet pédagogique sur le thème des aliments.

C'est avec grand plaisir que chaque année, l'IME accueille les enfants de l'école primaire pour partager des activités sportives ou équestres grâce aux infrastructures du site. Les enfants internes apprécient de participer à la fête de la musique organisée par la commune.

La vétusté de l'établissement doublée des obligations en matière d'accessibilité ont conduit l'association Adapei de la Drôme à rechercher une nouvelle implantation pour reconstruire l'IME. Après de multiples contacts, un terrain a pu être acquis sur le plateau de Lautagne à Valence.

De fait, le site de l'IME de Montéleger est mis en vente. L'IME quittera donc le village de Montéleger après 50 ans de fonctionnement. Le déménagement devrait intervenir à la fin de l'année 2019. Cette opération est suivie par le conseil municipal de Montéleger. Ce déménagement ne remettra pas en cause le partenariat établi avec la municipalité et l'Education Nationale. L'IME poursuivra donc son dispositif de classe externalisée avec l'école primaire du village avec la volonté de le dupliquer dans d'autres écoles.

*M. CHABRERAT  
Directeur de l'IME*





## Lycée agricole du Val de Drôme

Plus de 130 élèves se sont retrouvés pour une nouvelle année au lycée privé agricole du Val de Drôme Apprentis d'Auteuil, installé à Montéléger depuis 2005.

Afin de créer du lien entre jeunes, professeurs, et éducateurs de vie scolaire, plusieurs randonnées ont été organisées, durant le début du premier trimestre.

Par ailleurs des séjours éducatifs plus longs ont rythmé le début de l'année pour les élèves de terminale bac pro ; ils se sont rendus au salon d'Innovagri près de Toulouse (salon sur la biodiversité et la gestion d'entreprise).

Forte de cet élan, l'équipe éducative se lance dans des projets qui jalonnent le premier trimestre :

- "la semaine éducative et de la santé" du 13 au 17 Novembre avec des films, des rencontres avec des intervenants extérieurs, des visites, du sport et le passage du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- une exposition a eu lieu du 20 au 24 Novembre sur trois grandes religions : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Elle a pour but de présenter leurs particularités, leurs différences, leurs richesses et susciter auprès des jeunes une dynamique d'explication, de compréhension et de respect.
- fin Novembre, Apprentis d'Auteuil a organisé dans ses établissements les "cérémonies de la réussite", afin de récompenser, l'investissement des jeunes sous toutes ses formes, l'obtention d'un diplôme, le développement d'un talent particulier ou l'aboutissement d'un projet personnel. Cette cérémonie s'est déroulée le mercredi 29 novembre au lycée en présence de la municipalité et a permis à chacun, adolescent,

jeune adulte, parent, de prendre la mesure du chemin parcouru et de célébrer leurs avancées.

- comme depuis déjà 5 ans, le lycée participe aux "Féeries d'Auteuil": une semaine de fête et d'animations à Paris à la maison mère, pour un Noël solidaire avec concours de crèche sur le thème de "la lumière".
- le trimestre se finira par la troisième participation du lycée, le 19 décembre, à la "fête des volets", organisée par la commune.
- du 20 au 22 décembre le lycée célébrera Noël, avant de partir en vacances.

N'oublions pas de parler de la 1<sup>ère</sup> journée "PORTES OUVERTES" de l'année, le Samedi 24 Mars 2018 de 9 h à 13 h ; l'accueil sera fait par les élèves, les salariés et les parents d'élèves.

Photos voyage des Terminales Bac Pro à Innovagri et la crèche de Noël pour le concours "Féeries d'Auteuil"



## Urbanisation

Le lotissement communal St Amand comprendra 10 maisons indépendantes et 2 bastides, une de 4 logements et une de 3 logements. Le projet du permis d'aménager a été déposé mi-novembre et il est actuellement en cours d'instruction auprès des services de l'État. Il sera consultable en mairie au retour des avis du contrôle de légalité.

Nous vous rappelons que la technicienne du droit au sol désignée par Valence Romans Agglomération assure tous les jeudis matin une permanence afin d'instruire les différents permis et de renseigner les habitants sur toutes les questions d'urbanisme (zonage, déclaration de travaux, permis de construire).

Vous pouvez bien évidemment me rencontrer directement à la mairie le matin de préférence, merci de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Jean-Paul Fontaine,  
Adjoint à l'urbanisme

## Le raccordement Postal ou adressage

Le raccordement Postal est en cours sur la commune de MONTÉLÉGER et a pour but d'attribuer une dénomination à toutes les rues et voies ainsi que de numéroter chaque habitation pour une localisation plus aisée.

C'est une opération obligatoire au niveau national qui permet à la poste, aux transporteurs et livreurs d'acheminer correctement les plis et colis supprimant ainsi tout risque d'erreur lors des changements de préposés. Le raccordement postal permet aussi et surtout aux services de secours de localiser chaque habitation sans ambiguïté. A réception de votre numéro, vous devrez signifier votre modification d'adresse à vos interlocuteurs et organismes habituels.

Alain BLACHE,  
Conseillé délégué



## Association Communale de Chasse Agréée de Montéleger

Comme chaque année, le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre correspond à l'ouverture de la chasse dans notre région et les chasseurs Montélegeois ont repris le chemin des champs et des bois secondés par leur fidèle compagnon impatient de pouvoir à nouveau traquer leur gibier préféré jusqu'au 1<sup>er</sup> dimanche de janvier.

Mais la chasse ne se résume pas uniquement à cela. Les chasseurs interviennent en différentes saisons ; en fin d'hiver des comptages nocturnes sont organisés par la fédération à jours et heures fixes suivant un parcours routier défini et déposé en préfecture. En jumelage avec Etoile sur Rhône, nous parcourons les petites routes de nos communes munies de deux puissants phares afin de balayer les champs et les lisières et faire un relevé de tous les animaux identifiés : lièvres, lapins, chevreuils, renards, blaireaux etc.

Ces comptages permettent de voir l'évolution des populations et d'adapter notre chasse en conséquence. C'est pour cela que des plans de chasse sont définis et que les quotas sont fixés pour les chevreuils et les lièvres.

De plus, des battues aux renards sont organisées afin de réguler une population en forte augmentation. Enfin si le cas se présente, nous devons impérativement traquer les sangliers pour éviter des dégâts aux cultures que la fédération devrait indemniser, sachant que chaque chasseur verse une cotisation pour ces indemnités.



Au printemps, sur demande de certains agriculteurs et avec l'autorisation de la préfecture et de la DDT, nous intervenons pour la protection des semis, tournesols, soja, sorgho, par des tirs de protection sur pigeons et corbeaux.

Ces interventions sont renouvelées au mois d'août en protection des récoltes de tournesol à maturité.

De plus, tous les deux ans, le conseil municipal des jeunes organise une matinée de nettoyage des chemins et nous mettons à leur disposition notre connaissance du terrain et l'encadrement des groupes. Cette matinée conviviale est ouverte à tous, petits et grands, vous serez toujours les bienvenus.

Mais tout cela ne pourrait se pratiquer sans la passion de la chasse et de la nature qui anime chacun d'entre nous. Trop de préjugés sur la chasse et les chasseurs persistent encore. Si vous rencontrez un chasseur où que vous soyez, n'hésitez pas à dialoguer avec lui, nous avons tout à gagner à mieux nous connaître.

Avec cette fin d'année qui arrive à grand pas, je vous souhaite un joyeux Noël et tous mes vœux pour la nouvelle année.

*Le Président de l'ACCA Montéleger*  
Éric Paraire



### PLANTER ... COUPER ...

Certains plantent à la Ste Catherine ....

"Tout bois prend racine"

D'autres profitent de Novembre pour couper des arbres !

En 1584 , Pierre de Ronsard a la douleur de voir couper une partie de sa forêt de Gastine . Voici quelques vers de ce vibrant poème :

"Ecoute , bûcheron , arrête un peu le bras !  
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;  
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force ,  
Des nymphes qui vivaient dessous la dure écorce ?  
Sacrilège meurtrier, si on pend un voleur  
Pour piller un butin de bien peu de valeur,  
Combien de feux, de fers, de morts, et de détresses,  
Mérites-tu, méchant, pour tuer nos déesses ?

Forêt, haute maison des oiseaux bocagers ,  
Plus de cerf solitaire et les chevreuils légers  
Ne paîtront sous ton ombre...

Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé ...  
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Jeannette.

En 2017, Peter Wohlleben est le N° 1 des ventes de livres-documents en France avec "la vie secrète des arbres" une véritable ode aux arbres de nos forêts.

*Lucette Garnier*



## L'Orangerie

À l'abri du château, l'Orangerie servait à stocker les agrumes des arbres d'ornement de la terrasse. Cette Orangerie est restée longtemps abandonnée, terrain de jeu de prédilection des jeunes adolescents montélegeois. Il y a 10 ans, il fut décidé de réhabiliter cette Orangerie pour un projet d'ouverture à la culture et au monde extérieur, en plus du domaine du château qui accueille des résidences de retraite.

Ainsi tous les débuts du mois de juillet, se produit le festival des Nuits de l'Orangerie organisé en partenariat avec la municipalité. Ce festival ou plutôt ce mini festival de trois journées se caractérise par son côté intimiste, son cadre exceptionnel et sa programmation très éclectique. Cet événement a pu survivre à côté des grandes manifestations organisées dans notre région, aussi grâce à l'engagement de nos partenaires fidèles depuis de nombreuses années.

Dans le cadre des "Jeudis de l'Orangerie", la musique est au cœur de ce programme culturel chaque dernier jeudi du mois en accueillant des groupes régionaux à l'intérieur des salles voûtées de l'Orangerie. Des expositions ponctuelles permettent également d'apprécier la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photo.



L'orangerie du château est devenue au fil des années un moyen supplémentaire de faire connaître notre beau village et d'ajouter un nouvel atout au charme de celui-ci.

Aussi vous avez la possibilité de louer l'Orangerie pour des événements privés (mariages, anniversaires, séminaires, réunions,...).



Du 28 octobre 2017 au 25 février 2018, les Clévos, cité des savoirs à Etoile sur Rhône, vous propose en exclusivité et pour la première fois en itinérance l'exposition "Quoi de neuf au Moyen-Age".

Cette exposition interactive coproduite par la Cité des Sciences et l'INRAP (L'Institut National de Recherche Archéologique Préventive), vous plongera dans l'univers méconnu du Moyen-Age.

Elle vous fera découvrir cette période historique, qui dura 1000 ans, d'une autre façon, loin des clichés, retraçant les nombreuses découvertes et inventions réalisées tout au long de cette période.

Grâce aux 6 îlots thématiques présents sur le site, vous découvrirez, au travers de manipulations, de jeux et diverses explications, le portrait novateur de cette époque dynamique et inventive.

Avec le concours de l'INRAP, qui retrace les différentes découvertes archéologiques faites dans notre région, vous appréhendez aussi les innovations techniques ou sociétales qui ont jalonné cette période, ainsi que leur impact sur la vie des populations médiévales.

Quoi de Neuf au Moyen-Age propose des repères temporels, maquettes, cartes, manips, jeux, vidéo et multimédias, qui vous feront découvrir le Moyen-Age comme vous ne l'avez jamais vu...

Pour plus d'informations consultez le site : [lesclevos.com](http://lesclevos.com)

## Le Tennis Club

La saison tennistique a repris depuis début septembre.

Les cours de l'école avec les horaires suivants :

- le Mardi de 17 h à 20 h à Montléger
- le Mercredi de 9 h à 11 h 30 à Beaumont-lès-Valence

L'école de tennis compte 15 jeunes dont 7 nouveaux licenciés ayant moins de 10 ans qui se sont vus remettre une raquette offerte par le comité Drôme-Ardèche dans le cadre de l'opération "viens taper la balle avec nous".

Deux cours d'initiation ou de remise à niveau adultes rencontrent un grand succès :

- le Mardi de 20 h à 21 h pour les dames (8 inscrites)
- le Jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 pour les messieurs (16 inscrits).

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir ce sport, n'hésitez pas à venir en tenue (le club peut prêter des raquettes) aux horaires indiqués. M. Yves ROSSARD, professeur diplômé d'Etat, sera heureux de vous accueillir et de vous initier (attention les cours adultes s'arrêtent du 4 décembre au 4 mars).

## La Pétanque du Pétochin

Notre association d'amateurs de la petite boule se porte de mieux en mieux, avec un nombre croissant de pratiquants. Ceux-ci ont vu avec grand plaisir l'arrivée d'un petit contingent de féminines qui ne demande qu'à augmenter : avis aux amatrices, vous serez accueillies à bras ouverts.

Les nouveaux arrivants louent la bonne ambiance qui règne entre tous les membres. Nous nous sommes retrouvés le 6 octobre pour notre tournoi d'automne en doublettes, entrecoupé par un bon repas pris sur les terrains même, grâce à la générosité de Jean Faletto et de Guy Murgeat, aidés des membres du Bureau que nous remercions.



Un grand merci aussi à la Municipalité qui nous a prêté tables et bancs, apportés par les agents communaux, à qui il convient aussi d'exprimer notre gratitude.

Jusqu'à fin décembre se déroule le But d'Honneur : chaque membre rencontre tous les autres en tête à tête, le vainqueur étant celui qui aura remporté le plus grand nombre de parties. Ce concours très complexe est organisé de main de



Vous trouverez plus d'informations sur le site de la mairie de Montléger :

<http://mairie-monteleger.fr>

Tél président : 04-75-59-52-67

Tél. responsable école : 04-75-80-05-86  
tc.president.monteleger@fft.fr

VANDERMOERE Francis  
Président du tennis club de Montléger

maître par Jacques Labopin et Jean-Michel Fournier, que l'on doit remercier pour le temps passé à récapituler les résultats.

Le Bureau a proposé aux adhérents de se retrouver aussi au restaurant le 18 novembre, accompagnés de leurs conjoints, afin de resserrer encore les liens d'amitié qui les unissent.

Bonne fin d'année à tous.

Pour le Bureau, Alain Berthier.



## Entente Sportive BEAUMONTELEGER



On en parlait, c'est fait  
Fusion des deux clubs de football des communes de Montléger et Beaumont-lès-Valence.

Un projet devenu réalité.

Le nom du nouveau club ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER était une évidence et il était important de faire apparaître sur son logo les couleurs et les dates historiques des deux anciennes structures.

La constitution du bureau a rassemblé à chaque fonction un binôme composé des anciens dirigeants de chaque club afin d'être garant des différentes sensibilités et d'assurer la réussite de cette fusion.

Nous avons mis en place un projet fédérateur tant au niveau sportif qu'associatif et partagé par l'ensemble des adhérents, nous avons rassemblé tous les moyens humains tant au niveau des dirigeants que des éducateurs afin de présenter rapidement un plan de formation afin d'assurer un accueil de qualité pour les nouveaux licenciés en particulier les jeunes. A l'aube de cette nouvelle saison 2017/2018 les résultats sont déjà prometteurs : plus de 200 licenciés, dont 150 jeunes de moins de 17 ans.

3 équipes seniors, (la 1<sup>ère</sup> en D3, la réserve en D5 et l'équipe 3 en D6) 1 équipe vétérans, 1 équipe loisirs, 1 équipe U17 et 2 équipes U15 en entente avec Malissard, 2 équipes U13, 2 équipes U11, 2 équipes U9, 2 équipes U7.

Nous devons souligner également que pour entraîner ces équipes nous avons dans toutes les catégories des éducateurs de grandes qualités qui ont avant tout le désir d'inculquer à nos jeunes joueurs les règles d'or du licencié idéal dont la première "Je respecte mes co-équipiers, les éducateurs, les adversaires et les arbitres lors d'une rencontre".

Nos deux communes représentent un potentiel d'environ 1000 jeunes pour les U7 au U17, un développement démographique conséquent pour les années à venir avec de nombreux projets immobiliers et l'ouverture du collège. Nous organisons régulièrement pendant les vacances scolaires des stages multisports destinés aux enfants de 5 à 15 ans encadrés par des éducateurs diplômés. Le dernier en date du 23 au 27 octobre a connu un véritable succès avec plus de 30 jeunes qui ont participé aux différentes activités, football mais aussi initiation handball, piscine, paintball, etc.

Aussi nous invitons tous ceux qui désirent pratiquer ce sport à nous rejoindre.

Les prochaines dates à retenir :

SOIRÉE DANSANTE, salle des fêtes de Beaumont-lès-Valence le 20 janvier 2018

MATINÉE BOUDIN  
le 4 février 2018 à Montléger

LOTO, salle des fêtes de Beaumont-lès-Valence le 3 mars 2018

TOURNOI JEUNES les 2 et 3 juin 2018





## Us Véore XV

### Objectif maintien en Fédérale 3.

Cette saison Véore XV a retrouvé la Fédérale 3. Le seul club nordiste de la poule 6 avec un des plus petits budgets de ce niveau de compétition. Le staff a conservé l'ossature du groupe de la montée en incorporant des jeunes issus de nos formations. Ce groupe sénior s'est donné la mission de maintenir le club à ce niveau avec qualification en championnat de FRANCE si possibilité. La compétition a bien débuté puisque Véore se trouve en quatrième position. Toutefois, les rencontres face à des équipes plus aguerries sont compliquées, aussi les joueurs ont besoin de vos encouragements le dimanche.

Près de 80 enfants, filles et garçons, de 5 à 11 ans évoluent à l'école de Rugby labellisée FFR, chaque équipe étant encadrée par 3 éducateurs diplômés FFR sous la houlette

sportive de Benjamin Gasquet et administrative de Christophe Perret, venez les rejoindre.

Contact : 06 86 38 18 30.

Les jeunes U14, U16, U18 évoluent chacun dans sa catégorie au sein de Drôme Centre XV.

Contact : Gilles Vial au 04 75 57 16 63 ou 06 19 03 99 81.

Par souci de continuité, Véore XV a créé des sections féminines U15 et U18 de jeu à 7 qui demandent à être étoffées.

Contact : Magali au 06 14 98 36 13.

A noter que le club assure des formations en milieu scolaire (primaire) de plusieurs communes et "handicap" (IME).



## Bambou

Nous sommes une vingtaine, tous les mercredis soir de 18 h 30 à 20 h à la salle des fêtes, à nous retrouver pour pratiquer à la fois la forme lente mais aussi les applications martiales qui y correspondent et bien sûr les armes dont la moitié des élèves qui pratiquent le sabre.

Tous les ans, en fin d'année, nous partons un week-end pour pratiquer mais aussi pour partager des moments de convivialité importants pour nous.

Pour ceux d'entre vous qui découvrirait à travers ces lignes le Tai Chi Chuan, voilà quelques explications sur la forme que nous pratiquons : nous sommes une association affiliée à la Fédération Française des Arts Martiaux internes. Nous pratiquons le style Tung.

C'est le fruit de plusieurs générations d'enseignements et de longues années d'expériences. Descendant direct d'une des plus illustres familles de Tai Chi Chuan, Maître Tung KAI Ing allie le lent et le martial. Il dispense son art dans le monde entier et c'est auprès de lui que notre enseignante continue à se former.

Le Tai Chi est une forme interne d'exercice qui ne repose pas sur l'usage de la force physique. C'est un exercice universel qui convient à tous. Tous les mouvements sont conçus pour améliorer la santé. Il n'a besoin ni d'un grand espace, ni d'un équipement spécial pour s'exercer.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un mercredi soir. Vous pouvez aussi contacter Paty Mazaudier notre présidente au : 06 63 32 56 02



## Gymnastique Volontaire et Amitié

L'association compte 150 adhérents pour la saison 2017/2018. Depuis le 11 septembre 2017, elle propose 7 cours hebdomadaires, pour tout public de 16 à 99 ans, qui se déroulent :

Au parc de Lorient :

Marche nordique, le mercredi de 17 h 45 à 19 h.

A la Salle des Fêtes "Espace Cathelin" :

Le mardi :

- "Gym Pilates débutants" - 18 h à 19 h
- "Gym Pilates avancés" - 19 h 10 à 20 h 10
- "Cuisses/abdos/fessiers" - 20 h 15 à 21 h 15

Le mercredi :

- "Gym douce seniors" - 8 h 45 à 10 h

Le jeudi :

- "Gym tonique : Cardio, renforcement musculaire" - 19 h à 20 h
- "Gym Pilates/stretching" - 20 h 15 à 21 h 15.

Vous pouvez essayer deux cours gratuitement ; il est encore possible de s'inscrire. L'Assemblée Générale s'est déroulée mi-novembre. Le bilan 2016-2017 est positif.

**NOUVEAU :** Cours de Yoga

le mercredi de 10 h 30 à 11 h 45  
à l'Espace Cathelin



## La vie associative

Comme la plupart des communes, Montéléger compte en son sein un grand nombre d'associations aux projets et missions divers et variés. De la promotion d'une activité sportive, artistique ou culturelle en passant par l'animation, les associations assurent la vie du village et font que les gens se rencontrent et partagent des moments de convivialité.

A Montéléger, sportifs, chasseurs, chanteurs, jeunes et moins jeunes, chacun peut trouver de quoi se faire plaisir et s'impliquer dans la vie locale.

**Pour fêter la fin d'année, nous invitons tous les Montélégeois à venir rejoindre les associations et les membres de la commission animations qui auront le plaisir d'animer le village du 17 au 19 décembre à l'occasion des "VOLETS EN FÊTE".**

*Stéphanie Mollard, adjointe*





## Club de l'espérance

L'Association du Club de l'Espérance compte 70 adhérents.

Le 31 Août, autour d'un apéritif, les activités de chaque jeudi après-midi ont repris : belote, coinche, triominos et scrabble, et si le temps le permet, les joueurs de pétanque délaissent les cartes. A 16 heures, les adhérents partagent un goûter sympathique et reprennent leurs activités jusqu'à 18 h.

Au cours du second semestre, le Club a organisé d'autres manifestations :

- Le 19 septembre, une sortie en car dans les Gorges de la Loire avec une visite de la miellerie à Roche la Molière. Vers midi le groupe a été accueilli par les membres de l'équipage, à bord du bateau électrique "le Grangent" à St-Victor-sur-Loire, pour un déjeuner croisière. La visite du Château de Bouthéon et de son parc a terminé cet agréable voyage.
- Le 12 octobre, autour d'un cassoulet, 57 adhérents se sont retrouvés pour un moment amical et ont fêté les anniversaires du 3<sup>ème</sup> trimestre.
- Le 4 novembre : concours de belote à la salle Cathelin
- Le 14 décembre aura lieu le repas de Noël, au cours duquel seront fêtés les anniversaires du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Le Club est ouvert à tous les retraités de Montélerger.

Il suffit de nous rejoindre les jeudis à partir de 14 h ou d'appeler le Président Camille BLACHE au 04 75 59 53 48.

## Bridge Club

La saison 2016-2017 s'est clôturée comme d'habitude par notre traditionnelle fête, sous les ombrages de la salle Poligny, qui a réuni 18 tables pour le tournoi suivi d'un apéritif très convivial.

La nouvelle saison de bridge a débuté et nous comptons cette année 37 licenciés et une cinquantaine de sympathisants pour l'instant.

Notre club est ouvert le mercredi et le samedi à 14 h pour un tournoi de régularité ; de nombreux participants sont au rendez-vous. Le bridge est un jeu de cartes qui fait appel à la mémoire, qui se joue à quatre (deux contre deux) et qui nécessite une bonne entente avec son partenaire.

A Montélerger, on joue depuis 1988 en toute convivialité mais on peut faire des compétitions au district Drôme-Ardèche, au comité Dauphiné-Savoie, à la ligue Rhône-Alpes-Auvergne voire même pour les plus forts en national.

Cette année une paire de notre club s'est qualifiée en dames x 2 catégorie honneur pour la finale nationale. Nous n'avons pas manqué de les féliciter.



Si notre sport cérébral vous intéresse vous pouvez contacter la présidente, M. Vandermoere au 04 75 59 52 67 ou le trésorier, D. Renard au 04 75 59 71 81.

Nous avons fêté en présence de Madame le Maire, Marylène PEYRARD, la victoire de nos licenciées.

Mmes Eliane GIMENEZ et Christiane SCHWARZ ont gagné la finale des paires dames catégorie honneur à Saint-Cloud et sont donc championnes de France.

*La présidente, Monique VANDERMOERE*



## Cantavioure

### CHORALE INTERCOMMUNALE CANTAVIOURE du bassin de la Véore

Après une année 2016-2017 riche en événements (grand spectacle en chansons donné au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence), la chorale Cantavioure reprend ses activités.

Rappelons que cette chorale interprète essentiellement des chansons contemporaines et que toute personne intéressée par cette activité peut rejoindre le groupe, le chant, c'est bien connu, n'offrant que des bienfaits.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 20 h 30 à la salle des fêtes de Montélerger.

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée, le 21 novembre à la salle des Associations de Portes-lès-Valence.

*Pour joindre l'association : IZAC Jean-Luc 235, rue Van Gogh 26250 LIVRON-sur-DRÔME  
Tél : 04.75.61.38.30 - E-mail : cantavioure@orange.fr*

## Atelier Couture

Cette année encore les adhérentes de l'Atelier Couture ont repris leurs rencontres hebdomadaires dans la bonne humeur, chacune laissant libre court à ses idées créatives.

Pour la moitié d'entre elles, débutantes ou confirmées, et sous la houlette d'une animatrice diplômée, chacune à son rythme, confectionnent robes, jupes, pantalons, ou encore vêtements pour les enfants. D'autres sont plutôt intéressées par l'ameublement : coussins, rideaux, housses de couettes sont créés habilement de leurs mains.

Quant à l'autre moitié d'adhérentes, "passionnées de travaux d'aiguilles", elles s'entraînent aux broderies diverses : Point Compté, Hardanger, Boutis, Point Suisse, etc ; qui n'ont plus de secret pour elles.

Leurs travaux terminés, elles incluent ces derniers en confectionnant des sacs, des pochettes, des tabliers et de nombreux ouvrages au grès de leur imagination. Elles s'exercent aussi au cartonnage et au patch.

## culte

### La Paroisse St-Martin de Montélerger

**La Paroisse Saint Martin organise son traditionnel concours de belote le samedi 3 février 2018 à partir de 20 h, à la Salle des Fêtes "Espace Cathelin" à Montélerger.**

La réunion de préparation aura lieu le lundi 11 décembre 2017, à 17 heures, chez M. et Mme Mayaud. Nous serions très heureux de vous accueillir pour ouvrir et élargir notre cercle de bénévoles.



## Drôme Ukraine

En cette période de fin d'année, l'association vous souhaite de très bonnes fêtes.

Si en Ukraine, le 1<sup>er</sup> jour de l'année est une grande fête familiale où l'on se souhaite les meilleurs vœux, par contre Noël n'est pas le 25 décembre mais le 6 janvier. Ce n'est pas la plus grande fête religieuse, mais un moment de partage entre amis.

Nous avons accueilli nos enfants Ukrainiens cet été, et malgré le manque de nouvelles familles, nous avons organisé un sympathique pique-nique dans le jardin de la salle Poligny.

Le 8 octobre, nous avons organisé avec la mairie, une bourse aux vêtements, une vente de livres et un vide-greniers. La journée fut une grande réussite et nous remercions fortement la mairie et les Montélégeois qui y ont participé.

Les fonds récoltés serviront à continuer nos aides humanitaires : aides aux écoles de campagne, à l'hospice et à notre cabinet dentaire.

Notre grand souhait pour l'année 2018, c'est de voir grandir le nombre de familles d'accueil. Toute l'équipe de bénévoles DRÔME UKRAINE vous donne rendez-vous sur notre page facebook "dromeukraine".

Le bureau



## MonBeauSel

Système d'Echange Local  
Montéleger - Beaumont



**POUR CHANGER, ECHANGEONS...**

**Le SEL est une association de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition d'autrui.**

Nous possédons tous des compétences, des moyens, du matériel ou du temps que nous pouvons échanger avec les autres sans utiliser des Euros. Les échanges sont valorisés au moyen d'une unité d'échange. A MonbeauSEL, nous utilisons les gousses d'ail.

Afin de favoriser les échanges et les rencontres, nous organisons des (SELIers) : repas partagés, journées loisir, après-midi créatifs, vide-greniers...

**Dernières activités de l'année :**

- Dimanche 15 octobre, SELier à la campagne avec repas et échanges de livres
- Samedi 11 novembre après-midi couture et crochet
- Samedi 9 décembre crêpes pour le téléthon à Montéleger
- Prochain SELier dimanche 4 février 2018 (repas partagé et après-midi jeux de société).

Contacts : Martine TROUILLOUD 04 75 59 55 53  
et Maguy CUVELIER 06 37 10 75 92



## Virades de l'espoir

A Montéleger, le dernier week-end de septembre est synonyme de mobilisation contre la mucoviscidose. Fidèle à ce rendez-vous régulier, la Virade de l'espoir a accueilli cette année encore un public nombreux et motivé.

Dès le vendredi soir, à la salle des fêtes, des parties de belote, joyeuses et acharnées se sont déroulées. Toutes les équipes ont gagné de nombreux lots offerts par de généreux sponsors.

Le samedi après-midi, les joueurs de pétanque ont rivalisé de précision dans leur jeu, place de l'ancien moulin, également récompensés par des donateurs dévoués.

Le dimanche, au Domaine de Lorient, sous un soleil radieux, petits et grands sont venus "donner leur souffle pour ceux qui en manquent". Des circuits pédestres et vtt empruntaient les agréables chemins de Montéleger et des communes avoisinantes. Des cyclistes, partis de Valence et accompagnés par l'association Roulons en Ville En Vélo rejoignaient le Domaine, alors même que débutait la Marche des élus rythmée par les accords musicaux de la Bamba d'Etoile. La municipalité de Beauvallon offrait cette année le traditionnel et sympathique verre de l'amitié.

Toute la journée une restauration salée ou sucrée a réjoui les papilles des promeneurs, qui ont participé à de nombreuses animations comme le tir à l'arc, les gyropodes, les promenades en poneys, les châteaux gonflables, la baby gym, la pêche à la ligne, la sécurité routière en drasienne et petits vélos, l'initiation à la boxe française. Les maquillages faisaient la joie des tout-petits, pendant que les parents appréciaient la qualité des massages de confort réalisés par des kinésithérapeutes bienveillants.

Comme les années précédentes, le public s'est montré très généreux au stand de recueil des dons.

La journée s'est clôturée par un magnifique lâcher de ballons porteur d'espoir.

Les Virades de l'espoir, c'est le temps fort pour collecter des fonds et sensibiliser le public aux missions de l'association Vaincre la mucoviscidose :

- Guérir en finançant des projets de recherche

- Soigner en améliorant la qualité des soins
- Améliorer la qualité de vie des patients
- Informer et sensibiliser le public.

L'équipe des bénévoles, organisatrice de la Virade de l'espoir de Montéleger remercie très chaleureusement toutes les personnes physiques ou morales qui ont pris part, d'une manière ou d'une autre, à la réussite de ce bel événement. C'est grâce à cette énergie commune que nous progressons sur le chemin que nous nous sommes fixé : celui de Vaincre la mucoviscidose. Mais la route est encore longue et nous savons déjà que l'an prochain, le dernier week-end de Septembre, les Virades de l'espoir se dérouleront partout en France. A Montéleger, nous fêterons notre 20<sup>ème</sup> anniversaire, nous vous y donnons rendez-vous.

*L'équipe d'organisation de la Virade de l'espoir de Montéleger.*

*Pour toutes informations complémentaires : Nadette Poulard 06 49 85 86 15*



## Du côté des sapeurs-pompiers de beaumontéléger...



### 2300 euros pour Lana ...

A l'initiative de Maxime PAPA, l'amicale du centre s'est mobilisée pour venir en aide à une fillette atteinte d'une maladie génétique. Le 14 mai dernier, une course d'endurance de kart était organisée au XTREM karting route de Beauvallon à Valence. 11 équipes, soit 49 pilotes ont pris le départ des "3h pour Lana".

A l'issue de cette course, l'amicale a eu le bonheur de remettre à la petite Lana et à ses parents un chèque de 2300 euros. Cette somme permettra à l'association "un espoir pour Lana" de soutenir la recherche médicale du syndrome du "cri du chat" et de financer des équipements et des séances de rééducation spécifique pour Lana et les autres malades (ostéopathie, équithérapie, méthode Essentis et autres). Pour plus de renseignements sur cette association, rendez-vous sur la page facebook. ([www.facebook.com/espoirpourlana](http://www.facebook.com/espoirpourlana)).

### Une saison de feux de forêt longue et intense...

La saison de feux de forêts aura été longue et intense pour nos pompiers. Elle a débuté début Avril par un feu à Treschenu-Creyers dans le Diois. Elle s'est poursuivie en juin-juillet dans la plaine valentinoise

avec des feux d'espaces naturels et de cultures agricoles avant de prendre une autre dimension le 15 juillet avec une première mission de 96 heures dans le sud du Vaucluse. Notre camion feux de forêts CCF a ensuite pris la direction de Porto-Vecchio le 23 juillet avec des équipages mixtes Montvendre Beaumontéléger.

Chaque semaine, des relèves étaient effectuées et ce n'est pas moins de 16 pompiers du centre qui ont participé à une mission d'une semaine en Corse du Sud. Parmi les feux qu'ils ont eu à éteindre, 2 en Haute-Corse de plus de 2000 hectares à Biguglia et Sisco, 1 de 60 hectares à Palneca et 1 de 15 hectares sur Saint-Cyprien. Rentré le 20 septembre sur le



continent après deux mois de mission, nous pensions alors que la saison était terminée, pourtant alors que la Toussaint approchait, notre camion a été appelé en renfort dans les Bouches du Rhône pour une mission de 72 heures le 27 octobre, puis pour un feu de 20 hectares à Establet dans le Haut Diois, le 29 octobre.

Gageons qu'à l'heure de lire la revue, la saison de feux de forêts aura enfin pris fin.

### Sainte Barbe des sapeurs-pompiers beaumontélégeois...



La cérémonie de Sainte-Barbe des pompiers Beaumontélégeois aura lieu le dimanche 3 décembre à 10 h au Centre de Secours, 11 route de Valence à Beaumont-lès-Valence.

Montée des couleurs, dépôt de gerbes, remise de distinctions, médailles et grades rythmeront cette cérémonie en présence des autorités locales et départementales. A l'issue, le verre de l'amitié sera offert par l'amicale, vous êtes invités à venir assister à cette cérémonie.

### Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de vous !

Les centres d'incendie et de secours de la Drôme, ce sont 2 400 hommes et femmes qui vivent un engagement citoyen quotidien au service des autres, en parallèle de leurs métiers, de leurs études, de leurs loisirs... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pour en savoir plus sur l'engagement volontaire [sdis26.fr](http://sdis26.fr)

## Un conciliateur de justice à votre service

M. Yves GIRARD, a pour mission de rechercher le règlement à l'amiable d'un différend.

Son action concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, ...

Il ne peut en aucun cas traiter les questions concernant :

- l'état des personnes ou le droit de la famille
- les litiges avec l'administration qui sont de la compétence du Médiateur de la République
- Les litiges en matière de droit du travail ou du droit syndical.

La saisine du conciliateur peut être faite par toute personne physique ou morale. Dans tous les cas, les parties doivent se présenter en personne et peuvent être assistées par une personne de leur choix : représentant d'une association, conjoint par exemple.

Les permanences ont lieu tous les jeudis de 9 h à 12 h en mairie de Montmeyran sur rendez-vous exclusivement en appelant le 04 75 59 30 26.

# "une nouvelle identité pour un nouvel hôpital"

A compter du 2 octobre 2017, le Centre Hospitalier Le Valmont devient le Centre Hospitalier Drôme Vivarais.



"Un logo moderne qui permet de mettre en valeur notre territoire et notre spécialisation"

Depuis la recomposition de l'offre de soins psychiatriques du territoire Sud Rhône Alpes en Juin 2016, le Centre Hospitalier Le Valmont, a accueilli de nouvelles structures et plus de 200 nouveaux agents.

Afin de favoriser le sentiment d'appartenance des professionnels concernés, de créer une identité commune, l'établissement a décidé de faire évoluer son identité.

Après un travail de réflexion et de collaboration entre des représentants de professionnels et une agence spécialisée, après consultation des instances de l'hôpital, le CH Le Valmont s'appelle à partir du 2 octobre 2017, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais.

Cette nouvelle identité s'inscrit dans la mise en œuvre du projet d'établissement 2016-2020 qui verra le projet de reconstruction du site de Montéléger se concrétiser dans le cadre d'un plan d'investissement de 80 millions d'euros.

M. Claude ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier depuis 2013, rappelle que le CH Drôme Vivarais gère trois sites d'hospitalisation :

- Domaine des Rebatières, 26760 Montéléger

- A St Vallier, dans l'enceinte des Hôpitaux Drôme Nord

- A Romans, Bâtiment Vercors à proximité de la gare et une vingtaine de structures alternatives à l'hospitalisation (hôpital de jour, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, centre médico psychologique, présence aux urgences de Valence et de Romans, présence au Centre Pénitentiaire...) installées sur l'ensemble du territoire dont il a la charge suite à l'arrêt de l'ARS Auvergne Rhône Alpes du 10 mai 2016 portant sur la réorganisation de l'offre de soins psychiatrique en Drôme Ardèche.

Consultez les cartes de l'offre de soins psychiatriques sur le territoire Drôme-Ardèche du Centre Hospitalier Drôme Vivarais : [www.ch-dromevivarais.fr](http://www.ch-dromevivarais.fr)

Domaine des Rebatières - BP 16 - 26760 Montéléger

Tél. 04 75 75 60 02 - Fax 04 75 75 60 50



## L'accueil des nouveaux arrivants

Le 14 octobre dernier une quarantaine de personnes a été accueillie par le maire Marylène Peyrard et son conseil municipal dans le jardin de la mairie pour fêter leur arrivée sur la commune.

Lors de son mot d'accueil Madame Peyrard a remercié les nouveaux habitants d'avoir répondu présents à son invitation. Elle a invité les nouveaux Montélégeois à découvrir leur village, ses particularités, ses projets, sa vie économique, mais aussi la richesse de sa vie associative, culturelle et sportive.

C'est autour d'un verre de l'amitié que les participants ont pu rencontrer et échanger avec les élus et les représentants des différentes associations. A la fin de cette rencontre chaque famille est repartie avec un arbuste offert par la mairie afin de les remercier d'avoir choisi Montéléger comme lieu de résidence.

*Stéphanie Mollard, adjointe*

## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes, fort de son équipe dynamique vous invite, tout au long de l'année, à partager des moments conviviaux, grâce aux manifestations qu'il propose.

Tous ces instants, comme la matinée huîtres, le 1<sup>er</sup> mai, la fête de la musique ou encore le bal du 13 juillet, ont permis de vous réunir, vous, Montélégeois, ainsi que des habitants des communes avoisinantes, toujours dans la bonne humeur : ils sont devenus des rendez-vous attendus, que vous honorez par votre présence et le Comité des Fêtes vous en remercie.

La traditionnelle matinée boudin s'est déroulée sous un temps pluvieux. Elle a été néanmoins un franc succès et a réuni bon nombre d'amateurs de succulentes caillettes et fricassées préparées par Jeannot Giraud.

Pour clore cette année le Comité des Fêtes vous a accueilli le 16 novembre à 19 h., Place de l'Ancien Moulin, autour d'un verre et d'une assiette de charcuterie, pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau.

Voici donc résumées en quelques lignes

toutes les animations que le Comité vous propose et voici à travers elles un aperçu de ce qu'est le Comité des Fêtes : une équipe dynamique, souriante, toujours présente pour animer notre beau village de Montéléger...Il faut que ces moments de bonne humeur et de convivialité perdurent, alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe, venez donner un peu de votre temps, que ce soit pour une heure ou pour un an, vous êtes les bienvenus.

Pour cela, rien de plus facile, nous vous donnons rendez-vous lors de notre prochaine AG qui aura lieu au mois de février et dont la date reste à définir.

Alors, ne soyez pas timides mais curieux et inventifs. Rejoignez notre équipe pour que notre village continue à être aussi animé et vivant qu'il est aujourd'hui.

A bientôt.

*Le Président, David Piechowiak*



## Les commémorations



## naissances

**23 juillet 2017**  
MEYLAN LEGER Mathilde Manola  
3, impasse des Tisserands

**2 septembre 2017**  
DANON Charlotte Clara  
15, rue des Ecoles

**12 septembre 2017**  
BOURGUIGNON Max Marc  
Beauvert

## mariages

**24 juin 2017**  
PEYRONNET Axel Clovis  
CECCHETTO Mercédès Zahia Graziella

**29 juillet 2017**  
VERGNES Jean-Marie Luc Henri  
PALADINO Carine

**18 août 2017**  
GREVE Christophe Marie Vincent  
ASTIC Pauline Marie

**9 septembre 2017**  
DENOGENS Thomas  
CHEBATH Julie

## décès

**7 juillet 2017**  
SIBERT Simone Delphine ép. DONGER  
Domaine du Château

**23 juillet 2017**  
HENRI Bernadette Geneviève Gabrielle  
7 Les Ménéstrels

**11 août 2017**  
CHEVRET Joseph Charles  
Domaine du Château

**13 août 2017**  
BOUIS Irène Paulette vve GENEST  
Domaine du Château

**15 août 2017**  
RIVIERE Paulette Marinette Françoise  
vve REVOL  
Domaine du Château

**31 août 2017**  
AMATO Calogera vve PASTORE  
Domaine du Château

**31 août 2017**  
EYNARD Reymond Gabriel Pierre  
Domaine du Château

**11 septembre 2017**  
GIRARD Janine Andrée vve BARD  
Domaine du Château

**12 septembre 2017**  
DUMORA Mauricette Jeanne Louise  
vve GALLAND  
Domaine du Château

**18 septembre 2017**  
CAFFARDO Marie vve LANTHEAUME  
Domaine du Château

**24 septembre 2017**  
GALLO René  
Domaine du Château

**29 septembre 2017**  
YES Mauricette Geneviève Renée  
Les Rebatières

**12 octobre 2017**  
VERCHIER Antoine Emmanuel  
Les Rebatières

**25 octobre 2017**  
WOLTHUIS Martinus Franz  
Les Rebatières

**8 novembre 2017**  
REBOULET Eliane Emma vve BROSILLE  
Domaine du Château

**13 novembre 2017**  
CAPODAGLI Martine Germaine  
Les Rebatières

**15 novembre 2017**  
SIGAUD Henriette Maryse vve CARVIN  
Domaine du Château

## décembre

### TELETHON

Samedi 9

### SAPINS

LOTISSEMENTS  
11, 12, 13 et 14

### CONCERT OUVERTURE

1<sup>er</sup> VOLET EN FÊTE  
Dimanche 17

### VOLETS EN FÊTE

Lundi 18 / Mardi 19

## janvier

### CONCOURS DE BELOTE

COUTURE  
Samedi 6

### VŒUX de Mme le Maire

Vendredi 19

### LOTO

SOU DES ECOLES  
Samedi 27

## février

### CONCOURS DE BELOTE

PAROISSE  
Samedi 3

### BOUM

ORGANISÉE PAR LE CMJ  
Dimanche 4

### MATINÉE BOUDIN

ENTENTE  
BEAUMONTÉLÉGER  
Dimanche 4

## mars

### REPAS DE L'AMITIÉ

Samedi 3

### CAFÉ PATRIMOINE

Jeudi 15

### BAL FOLK

MONBEAUJARDIN  
Samedi 24

### PORTES OUVERTES

LYCÉE AGRICOLE  
Samedi 24

Permanences de

**Franck SOULIGNAC  
& Geneviève GIRARD**

*Conseillers Départementaux  
du Canton de Valence 3*

**Jeudi 22 février 2018**

**Jeudi 31 mai 2018**

de 10 h à 11 h 30

Mairie de MONTELEGER

sur rendez-vous au **04 75 19 82 13**

